

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE DANSEUR « CYCLE DNSP »

MOUVEMENT D'ÉCOLE

Depuis 2010, avec la mise en place du Diplôme National Supérieur Professionnel Danseur, l'ENSDM s'est engagée dans une véritable transformation de son cycle d'enseignement supérieur.

L'École Nationale Supérieure de danse de Marseille est la plus jeune des écoles d'enseignement supérieur de danse de France. Née en 1992, de la volonté de M. Roland Petit, du maire de la Ville de Marseille de l'époque, M. Gaston Deferre et avec le soutien de l'Etat, l'ENSDM a eu d'emblée comme première mission la formation du danseur classique.

Le célèbre chorégraphe souhaitait qu'un site architectural puisse regrouper en son sein l'ensemble des composantes d'une vie consacrée à l'art chorégraphique, de l'enfant à l'adulte, une école de danse classique, elle-même vivier d'un Ballet d'envergure nationale et internationale.

Depuis les années 80, l'art chorégraphique est devenu le terrain d'expression artistique polymorphe que l'on sait. Les multiples expériences menées dans le champ de la création ont été le socle de développement des nouvelles compétences des danseurs interprètes professionnels.

Ainsi, sans détourner l'ENSDM de son orientation originelle, il apparaît aujourd'hui nécessaire de constituer une offre d'enseignement en adéquation avec la réalité plurielle du monde de l'emploi et de ses nouvelles attentes.

À cet égard, le Ballet National de Marseille a vu, à l'instar de bien d'autres compagnies de danse, lui aussi son projet se transformer au fil des années. Ses activités sont aujourd'hui orientées, tant vers l'activation d'un répertoire néo-classique que dans la création actuelle.

L'ALLIANCE AVEC LE MONDE UNIVERSTAIRE

Le DNSP Danseur fait l'objet d'une convention de partenariat avec l'Unité de Formation et de Recherche - Institut INGÉMÉDIA de l'université Sud Toulon-Var. Ainsi, notre diplôme est lui-même articulé au système universitaire européen : « LMD » (organisation des cycles d'enseignement supérieur en trois niveaux : Licence, Master, Doctorat). Ce système favorise notamment la circulation des étudiants à travers l'Europe et la singularisation des parcours.

Grâce au partenariat avec l'université, le DNSP est reconnu équivalent au niveau Licence 3. En fin de troisième année, obtenu suivant le programme organisé en collaboration avec l'UFR Ingémédia, sa valeur est de 180 crédits européens.

Chaque semestre du parcours DNSP Danseur de l'ENSDM vaut 30 ECTS*.

L'UFR Ingémédia de l'université Sud Toulon-Var accorde les crédits correspondant aux enseignements dispensés au cours des deux premières années (DNSP1 et DNSP2) soit 120 ECTS, via la procédure de V.E.S**. La commission est composée de représentants de l'ENSDM et de l'université.

*European Crédit Transfert Systeme »

** Validation des Enseignements Supérieurs

LA LÉGISLATION

La mise en place du nouveau cycle d'enseignement supérieur à l'ENSDM s'inscrit dans le contexte législatif et réglementaire actuel :

La loi 2004-809 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Le décret n° 2007-1678 relatif aux diplômes nationaux supérieurs professionnels délivrés par les établissements d'enseignement supérieur, habilités par le ministre chargé de la culture ;

L'arrêté du 23 décembre 2008 relatif au DNSP et fixant les conditions d'habilitation des établissements d'enseignement supérieur à délivrer ce diplôme.

L'ENSDM entre également dans les nouvelles logiques de partenariats territoriaux, notamment dans le cadre de l'accord-cadre quadripartite emploi-formation du spectacle vivant - Région PACA/Etat signé en juin 2008.

L'ORIGINE DE NOTRE PROPOSITION DE DIPLOME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE DANSEUR

Nous avons voulu comprendre, préalablement à la définition de notre projet de DNSP, qui sont ces jeunes gens souhaitant faire de la danse leur métier. Comment perçoivent-ils le monde de l'art et la société dans laquelle il s'inscrit ? Connaissent-ils ses évolutions ? Quelles manières ont-ils de se questionner sur eux-mêmes et sur la danse ? Comment se projettent-ils dans leur futur parcours de vie ? Il nous a semblé important, sans croire pour autant avoir cerné l'ensemble de leurs préoccupations, de partir de quelques constats, quant à leur « fonctionnement », avant de poser les bases du projet de DNSP.

- Les motivations des étudiants danseurs interprètes pour une licence de type universitaire sont rarement abordées en amont du Baccalauréat. Le nouvel engagement que nous leur proposons désormais, *via* le DNSP, se construit donc tardivement dans leur cursus de formation en danse. Nous avons pensé qu'il était nécessaire d'offrir un enseignement qui fasse *sens*, au regard de leur démarche « initiale » de *vouloir* danser.
- Les jeunes danseurs en formation sont dans une forme de relation à la pratique de la danse qui crée chez la plupart une première *représentation* de leur devenir professionnel passant nécessairement par l'idée d'un fort investissement corporel. Cette fameuse « passion » de danser, nous souhaitons en faire un atout majeur. L'intégration précoce d'une discipline corporelle rigoureuse modèle les systèmes perceptif et cognitif, créant une façon singulière d'appréhender et comprendre le monde. L'enjeu est donc d'utiliser cette logique de fonctionnement pour concevoir une approche théorique originale de l'art de la danse.
- Les formations actuelles sont en mutation. En passant de projets pédagogiques de type « monoculturels », où les esthétiques ne se croisaient que peu, à une « culture ouverte », des manques sont apparus dans les pratiques de la danse. En l'occurrence, il est nécessaire d'accompagner et former les jeunes danseurs à la rencontre avec les nouvelles modalités d'écriture développées par les chorégraphes et les artistes actuels. Une approche aujourd'hui très diversifiée du processus d'interprétation ou de création en danse est à réinvestir à travers de nouveaux *savoir-faire*. Face à une vie artistique vécue de façon plus transversale (mêlant souvent les Arts Plastiques, l'image, le théâtre...) la compréhension et l'apprentissage des œuvres est devenue plus complexe.

- Une nouvelle culture du multimédia émerge dans notre société, dont les jeunes danseurs (quel que soit leur parcours de formation : classique, contemporain ou autre) sont des utilisateurs quotidiens. Partir à la recherche d'informations sur l'Internet, capturer de l'image, la stocker, l'échanger ... sont des actes habituels pour les jeunes artistes d'aujourd'hui et doivent être considérés comme l'une des bases essentielles de l'imaginaire créatif du 21^{ème} siècle.
- Les nouvelles technologies de l'image et du son apparaissent comme une réponse pertinente, en tant qu'elles sont potentiellement des outils d'analyse permettant de repenser, sous d'autres optiques, l'approche de toutes les facettes de l'activité chorégraphique : la création, l'activation du patrimoine, l'écriture du mouvement, la connaissance scientifique du corps dansant, la culture artistique, l'enseignement et la formation...

NOS CONSTATS, NOS OBJECTIFS

Nous souhaitons élaborer, pour les étudiants, un parcours d'expériences artistiques et une approche théorique de leur art qui puisse entrer en résonance avec leur préoccupation fondamentale dont nous faisons la problématique de fond de notre projet : la reconnaissance de leur identité artistique singulière.

Le marché du travail est désormais très exigeant dans le domaine de la danse, en termes de poly-compétences, particulièrement au plan stylistique. Les professionnels sont en effet désormais face à de nouvelles modalités de l'exercice de l'interprétation, à une diversification du statut des œuvres chorégraphiques (répertoire, création de chorégraphe, travaux collectifs, performances...), à des concepts d'écriture chorégraphique dont les composantes et les règles sont partagées avec les chorégraphes de multiples façons. Le premier de nos objectifs est de donner les moyens aux étudiants de transformer leur *représentation* de la danse et de vivre celle-ci positivement .

Nous observons à cet égard que les étudiants traversent souvent d'eux-mêmes une importante phase d'ajustement de leur projet initial. Il s'agit de pouvoir les accompagner lorsqu'un processus de réorientation de leur parcours s'avère nécessaire, afin qu'ils abordent plus sereinement l'amont de la carrière.

NOS SOLUTIONS

Le cycle DNSP de l'ENSDM se propose de répondre à la problématique de mise en reconnaissance de la singularité de l'identité artistique de l'étudiant, par la gestion d'un socle d'enseignements communs, de temps de spécialisation dans les formes de danses de référence et de temps d'investissement dans des travaux personnels encadrés. La voie retenue est celle de la singularisation des parcours de formation au sein d'une même promotion d'étudiants. Ceux-ci doivent pouvoir identifier leurs besoins personnels en regard des orientations de parcours qu'ils sont amenés à éclaircir. Il s'agit dès lors d'optimiser l'assimilation des enseignements pratiques dispensés et de donner à chacun la possibilité de les réinvestir au mieux dans son propre territoire expressif personnel.

Le rapprochement de l'Ecole Nationale Supérieure de Danse de Marseille avec l'Université Sud Toulon-Var (USTV) est motivé par la prise en compte de plusieurs éléments du contexte actuel. Au-delà de la préparation au métier de danseur interprète, la prise en compte de la perspective d'un deuxième métier est aujourd'hui unanimement reconnue comme indispensable.

Pour autant, loin de vouloir détourner l'étudiant de sa quête initiale, nous proposons une orientation de formation complémentaire qui puisse faire lien et *sens* avec la pratique de la danse, laissant ouverte la possibilité au danseur de poursuivre, après la carrière d'interprète, une activité s'inscrivant dans le domaine artistique, qu'il soit chorégraphique ou non.

L'UFR INGÉMÉDIA, partenaire universitaire de l'ENSDM confirme de son côté que les Techniques de l'Information et de la Communication (T.I.C) sont en progression régulière, notamment en Europe. Soutenue dans ses projets par le Conseil Général du Var, l'USTV, verra d'ailleurs un nouveau site architectural au cœur de la ville de Toulon qui accueillera, à l'horizon 2013, une plate-forme technologique performante en matière de son et d'image.

De nouveaux outils de production sonores et 3D (production 3D et capture du mouvement ont déjà été livrés à l'UFR Ingémédia sur son site actuel).



Ainsi, le sens de notre projet est de permettre aux étudiants de se projeter dans de nouvelles filières professionnalisantes à partir de leurs propres sources d'intérêt, et en lien avec l'un des axes forts de la dynamique actuelle de l'art chorégraphique : la cohabitation entre les formes de représentation dans les espaces réel et virtuel.

Par cette problématique, il s'agit notamment de créer les conditions d'un développement de savoir-faire dont les retombées intéresseront le secteur du spectacle vivant mais aussi d'autres secteurs.

LES OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Les principales compétences et connaissances professionnelles visées, les débouchés en termes de métiers

Le projet global du DNSP de Danseur de l'ENSDM est clairement orienté vers l'interprétation, telle que mise en œuvre actuellement au sein des compagnies chorégraphiques, dont les orientations de projets vont du néo-classique actuel au contemporain, et couvrant les champs du répertoire et de la création. En l'occurrence, le programme des enseignements est conçu en adéquation avec le Référentiel Métier de Danseur interprète inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles.

Cependant, les enseignements complémentaires de l'USTV visent à favoriser l'appropriation, par la génération actuelle d'étudiants, de nouveaux secteurs d'activités proches de l'interprétation en danse jusqu'à d'autres plus éloignés.

Les enseignements de la L3 « Pratiques Multimédia Instrumentales Chorégraphiques et Théâtrales » (PMICT) sont quant à eux dispensés par l'UFR INGÉMÉDIA de l'Université Sud Toulon-Var. Il s'agit d'une Licence Professionnelle (secteur des Sciences Humaines et Sociales) Mention Techniques Activités de l'Image et du Son (TAIS), correspondant aux nouveaux métiers du secteur des Techniques de l'Information et de la Communication (TIC) en fort développement dans le domaine artistique actuel.

Les autres métiers visés :

- Au sein des compagnies chorégraphiques : Spécialiste de l'image et du son, en tant que chorégraphe ; auprès de celui-ci ou en tant que répétiteur...
- Au sein des établissements d'enseignement spécialisé en danse : Responsable de secteur audio-visuel ; conseiller/responsable pédagogique pour la mise en place de pédagogies innovantes intégrant l'utilisation des nouvelles technologies de l'image...
- Au sein des espaces de création, d'expérimentation et de recherche : Développeur ou concepteur image dans le cadre de la production d'objets artistiques transversaux. (Secteurs où la représentation de l'expressivité du corps en mouvement requiert une connaissance approfondie d'une pratique corporelle telle que de la danse).
- Au sein des établissements dédiés à la conservation d'un patrimoine image : Réalisateur, monteur, cadreur, webmaster, développeur, concepteur.

LE PUBLIC VISÉ

- Les élèves sortant des CRR et CRD
- Les élèves issus du milieu associatif et privé
- Les élèves issus des écoles d'Europe ou hors Europe
- Les élèves des autres écoles supérieures au plan national, en poursuite d'études

L' accès au cycle DNSP est conditionné à la réussite aux épreuves d'admission

LES EFFECTIFS ATTENDUS

3 groupes de 14 étudiants (orientations : néo-classique actuel et contemporain)

- DNSP – Semestres 1 et 2 > 15 étudiants
- DNSP – Semestres 3 et 4 > 15 étudiants
- DNSP – Semestres 4 et 5 > 15 étudiants

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

Les semestres 1 et 2 correspondent à une année de mise à niveau, notamment pour les étudiants entrants. En concertation avec l'étudiant, la recherche de la meilleure adéquation possible entre l'orientation de parcours choisie par l'étudiant (en néo-classique actuel ou contemporain) et le développement effectif de son identité artistique est engagée par l'équipe pédagogique.

En regard du nombre d'inscrits en première année de DNSP, dont le niveau de scolarité est celui de la Terminale, la base de l'organisation de l'emploi du temps des pratiques de la danse est dépendante de la convention relative aux aménagements d'horaires, signée avec le lycée Marseillevyre. La masse horaire hebdomadaire ne peut donc pas dépasser 17h30.

Pour les étudiants inscrits en première année de DNSP en situation « post-BAC », un accès aux séances de pratique de la danse de deuxième année de DNSP est étudié au cas par cas.

SEMESTRES 1+2		DNSP 1		
U.E	ECTS	Contenus d'enseignement	Masses horaires annuelles	Masses horaires hebdomadaires
UE 1 Classe de danse classique	29	Cours de danse classique	306h00	9h00
UE 2 Classe de danse contemporaine	11	Cours de danse contemporaine	102h00	3h00
UE 3 Répertoire ; expérience de la scène	6	Répertoire spécifique classique – mise en situation professionnelle	51h00	1h30
UE 4 Adage	7	Adage	76h30	2h15
UE 5 Improvisation/composition	4	Ateliers danse contemporaine : improvisation/composition - mise en situation professionnelle	25h30	0h45
		(Total pratiques chorégraphiques)	(561h00)	(16h30)
UE 6 Pratique somatique	1	Pratique somatique	10h00	Modules
UE 7 Formation musicale	2	FMD* (2 ^{ème} phase)	25h00	Modules
Total	60	Total général	596h00	17h30

À partir du semestre 3, certains enseignements sont développés en contenus spécifiques ou transversaux.

SEMESTRE 3		DNSP 2		
U.E	ECTS	Contenus d'enseignement	Masses horaires semestrielles	Masses horaires hebdomadaires
PRATIQUES EN REGROUPEMENT				
UE 1(a) Classes de danse	5	Classes de danse classique	51h00	3h00
		Classes de danse contemporaine	51h00	3h00
UE 2 Adage /Porté en danse	3	Adage /Technique du porté	25h30	1h30
		Contact improvisation	25h30	1h30
UE 3 Analyse du mouvement dansé	2	Pratique somatique	20h00	Module
		AFCMD	22h30	Modules
UE 4 (a) Ateliers et mise en situation professionnelle	6	Ateliers Improvisation-composition / mise en situation professionnelle	127h30	7h30
		Notation du mouvement	15h00	Module
TRONC COMMUN des enseignements THÉORIQUES				
UE 5 Culture chorégraphique	3	Culture Chorégraphique Expression écrite et orale	50h00 15h00	Environ 3h45
UE 6 FMD	2	FMD (3 ^{ème} phase)	50h00	Environ 3h45
UE 7 Langue vivante	2	Langue vivante (anglais)	25h00	Module
PRATIQUES EN EFFECTIFS CONSTITUÉS PAR SPÉCIALITÉS				
UE 1(b) Classes de danse	4	Classes de Spécialité Classique ; contemporain ; autres...	76h30	4h30 (par discipline)
U 4 (b) Ateliers et mise en situation professionnelle	3	Ateliers de répertoire (par discipline) mise en situation professionnelle	68h00	4h00 (par discipline)
Total général	30	(Volume hebdo sur 17 semaines)	622h30	Environ 36h30

SEMESTRE 4		DNSP 2		
U.E	ECTS	Contenus d'enseignement	Masses horaires semestrielles	Masses horaires hebdomadaires
PRATIQUES EN REGROUPEMENT				
UE 1 (a) Classes de danse	5	Classes de danse classique	51h00	3h00
		Classes de danse contemporaine	51h00	3h00
TRONC COMMUN des enseignements THÉORIQUES				
UE 2 Connaissance du corps	5	Anatomie/Physiologie	50h00	Module
		AFCMD	25h00	Module
PRATIQUES EN EFFECTIFS CONSTITUÉS PAR SPÉCIALITÉS				
UE 1 (b) Classes de danse	4	Classes de spécialité – classique ; contemporain ; autres...	76h30	4h30 (par discipline)
UE 3 (a) Ateliers répertoire	4	Ateliers de répertoire (par discipline)	81H00	4h45 (par discipline)
UE 4 Ateliers d'interprétation mise en situation professionnelle	6	Ateliers d'interprétation : Approche théâtrale; Imaginaire et poétique du mouvement ; Relation à l'autre ; Technique du porté en improvisation ; mise en situation professionnelle (projets personnalisés)	63h30 25h30 13h00	6h00 (par discipline)
UE 3 (b) Ateliers de composition	6	Ateliers composition Notation du mouvement	65h45 15h00	4h45 (par discipline)
Total général	30	(Volume hebdomadaire sur 17 semaines)	517h15	Environ 30h20

La Licence professionnelle TAIS – spécialité PMICT : à partir de septembre 2011

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	Vol. horaires
UE1 : TIC et CRÉATION <ul style="list-style-type: none"> ▪ Logiciels de notation du mouvement et d'analyse du corps en mouvement ▪ Analyse, création de séquence chorégraphique ▪ Initiation aux techniques temps réel 	95 h
UE2 : HISTOIRE ANALYSE ET PÉDAGOGIE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les nouvelles technologies dans l'histoire ▪ Pédagogie et didactique du geste chorégraphique 	25 h
UE3 : ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un site Internet ▪ Droit, économie, gestion des métiers du Spectacle Vivant ▪ Préparation aux entretiens des concours des filières culturelles, ▪ d'animation de fonction publique territoriale et de recrutement (CNFPT) 	35 h
UE4 : ARTS des XX et XXI^{ème} SIÈCLE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire du spectacle au 20^{ème} et 21^{ème} siècle : les nouveaux langages. ▪ Analyse : les nouvelles notations ; les nouvelles écritures chorégraphiques ; les nouveaux concepts de représentation du corps dans l'espace théâtral ▪ Didactique 	55 h
UE5 : PRATIQUES ARTISTIQUES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratique chorégraphique ▪ Pratique de l'ensemble chorégraphique – mises en situation professionnelle ▪ Formation et analyse chorégraphique ▪ Analyse vidéo, les modes compositionnels en chorégraphie ▪ Histoire générale des arts de représentation au 20^{ème} siècle. 	155 h
UE6 : STAGE	230 h

LE PROJET PERSONNEL DE L'ÉTUDIANT

La problématique de la reconnaissance de l'identité artistique singulière de l'étudiant a rendu indispensable la notion de projet personnel.

Composante à part entière dans le processus de formation de l'étudiant et d'acquisition des connaissances et savoir-faire délivrés par l'UFR Inégémédia, les projets personnels de l'étudiant (en deuxième et troisième année du cycle DNSP) sont les « fils rouges » permettant d'aborder de façon TRANSVERSALE les contenus d'enseignement artistiques et universitaires, pratiques et théoriques.

Ainsi, l'expression écrite et orale et la Culture chorégraphique (UE4 et UE5) sont organisées autour de la constitution d'un « dossier personnel » portant sur un sujet choisi par l'étudiant, encadré par le professeur, la direction de l'ENSDM et INGÉMÉDIA.

S'il comporte de fait, une dimension théorique le dossier personnel trouve une concrétisation au plan de la pratique de la danse en milieu professionnel, notamment lors du stage (UE6). La réalisation du dossier est notamment l'occasion d'utiliser les outils multimédia (concepts et technologie).

Le stage de 230 heures correspond à un temps d'immersion dans le monde artistique professionnel d'environ 7 semaines. Le stage, conçu comme un temps privilégié de rencontre avec les artistes est néanmoins sous-tendu par un développement spécifique d'une problématique faisant lien avec le dossier de l'étudiant. La compagnie d'accueil, choisie en regard de cette problématique spécifique, devient ainsi « espace ressource ».

LES MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLES

Les mises en situation professionnelles correspondent à la réalisation de projets collectifs au sein de l'ENSDM. Elles sont l'occasion de mettre en place des Ateliers de Parcours Artistique (APA) dont les sujets sont orientés prioritairement sur des problématiques correspondant au projet pédagogique du DNPS telles que : « réel du corps et corps imaginaire ; images du corps ; monde des images ».

Les APA sont des temps de création ou de reprise de pièces chorégraphiques de courte durée (10 à 20 minutes). Ces ateliers, d'une durée de 3 à 4 semaines, sont dirigés par des chorégraphes de maturité.

Les APA sont des temps de découverte et d'assimilation des enjeux d'écriture chorégraphique : assimilation des notions véhiculée par le phrasé du chorégraphe ; compréhension et appropriation des partis pris du chorégraphe sur la représentation du corps dansant ; compréhension des influences artistiques diverses ; assimilation des associations de matériaux gestuels, visuels, sonore...

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Première année

Cours et ateliers/classique - Professeurs permanents : Mireille BOURGEOIS ; Marie-Claude DUBUS ; Alain ROUILLON

Cours et ateliers/contemporain - Professeur permanent : Hayo DAVID

Disciplines complémentaires/autres danses - intervenant extérieur : B.ANGELVIN (Jazz)

Adage - Professeur permanent : Alain ROUILLON

Techniques somatiques – intervenant extérieur : I.CAVOIT

Deuxième année :

Cours : (sur la base de modules de 1 semaine ; chaque intervenant ENSDM est responsable de plusieurs modules)

Professeurs de l'ENSDM danse classique : M. BOURGEOIS ; I. HERNANDEZ ; G.FRANCHETTI ; M.C DUBUS

Professeurs de l'ENSDM danse contemporaine : H. DAVID

Professeurs intervenants Ballet National de Marseille danse classique (en 2010/2011) : A. SISTONEN ; J. BEECHY ; L.FARR ; Sun Xiao Jun)

Intervenants Ballet National de Marseille danse contemporaine (en 2010/2011) : K.ZIEJCZIK

Intervenants extérieurs (en 2010/2011) : M.VINCENT ; A. NOLTÉNIUS ;

Ateliers fondamentaux classique :

Professeurs permanents : M.BOURGEOIS ; I.HERNANDEZ ;

Intervenants extérieurs (en 2010/2011) : M.VINCENT (relation danse et temporalité) ; A. NOLTÉNIUS (style W.Forsythe, utilisation Du CD rom Improvisation/Technologies)

J.C PARÉ (application de notions en AFCMD au geste technique et stylistique)

Ateliers fondamentaux contemporain :

Professeur permanent : H.DAVID (contact-improvisation ; danse et architecture)

Intervenant : JC PARÉ (application d'éléments d'AFCMD au geste technique et stylistique ; répertoire contemporain – Density 21,5 de C.CARLSON)

Enseignements théoriques :

Anatomie-Physiologie - intervenant extérieur : V. LARCHER

Culture Chorégraphique ; expression écrite et orale – intervenant extérieur : G. VINCENT

Formation Musicale Danseur (FMD) - intervenants extérieurs – C.AUGÉ ; L.COMMANDEUR ; M.VERDEUIL ; J.L PACAUD

AFCMD – intervenants extérieurs : S. de OLIVEIRA ; C.LENTHERIC

Anglais : intervenant Université Aix-Marseille

Disciplines complémentaires :

Technique somatique – intervenant extérieur : I. CAVOIT / Technique FELDENKRAIS

Notation du mouvement – intervenant extérieur : F. OZANNE/PARÉ- Notation LABAN

Connaissance du Métier - intervenant extérieur : E. ANTONINI

Préparation spectacle :

Ateliers à Parcours Artistique (APA) - intervenants issus de l'ENSDM : APA classique : M. BOURGEOIS ; APA contemporain : H. DAVID

Intervenants BNM (en 2010/2011) : Y.ENDO (contemporain)

Intervenants extérieurs (en 2010/2011) : H.ROBBE (projet en regroupement classique et contemporain) ; A.NOLTÉNIUS (néo-classique)

Cartes Blanches des étudiants – Encadrement des projets : H.DAVID ; F.OZANNE-PARÉ ; JC. PARÉ

LES PARTENARIATS

L'ENSDM développe divers partenariats professionnels avec des structures de création et de diffusion et avance dans la structuration d'un réseau structurant l'organisation des projets d'étudiants liés au DNSP.

Le partenariat privilégié de l'ENSDM est développé avec le Ballet National de Marseille. Il est activé sur divers plans : engagement d'étudiants lors des auditions d'entrée ; intervention de danseurs du BNM pour des ateliers de répertoire et de création ; interventions pédagogiques de professeurs intervenants au BNM.

Depuis 2008, le Ballet d'Europe – J.C GIL : un partenariat établi autour de stages au sein de la compagnie ; de CDD pour certaines productions.

Les partenaires en diffusion :

Depuis 2010, le Studio KÉLÉMÉNIS accueille régulièrement les spectacles des étudiants du cycle DNSP.

2008 et 2009 : Le CDC-Les Hivernales (Avignon) ; Musée Départemental Mallarmé - Valvins

2009 : Le CDC-Cuvier de Feydeau (Artigue-près-Bordeaux) ; Centre F. Mauriac - Malagar

2010 : Le CND Pantin (en co-production)

: L'ADDA du Tarn

:Officina – Marseille – Événement au Fort St Jean

2011 : Projets de diffusion au Pavillon Noir – CCN Aix-en-Provence ; Friche de la Belle de Mai - Marseille